

AUX GETS, le 05 MAI 2020

Chers Parents d'Elèves,

Depuis l'annonce gouvernementale, les partenaires éducatifs de la Commune se sont réunis régulièrement pour préparer le retour des Enfants à l'Ecole le mardi 12 mai prochain.

L'organisation et l'articulation du retour des élèves en classe et au restaurant scolaire et dans les garderies n'est pas facile à mettre en place dans le respect de toutes les mesures préconisées.

Vous aurez bien compris que l'école du 12 mai ne sera pas celle du 13 mars et que ce retour basé sur le volontariat sera progressif et concerté.

Dans ce contexte particulier et anxiogène, les choix concertés retenus ne conviendront peut-être pas à tous, mais sachez qu'ils répondent à une logique sanitaire, sociale, locale. La mise en œuvre réussie de cette reprise est l'affaire de tous et nous espérons que vous comprendrez les choix envisagés.

**Il a donc été décidé d'ouvrir les écoles le mardi 12 mai 2020 pour :**

- Les enfants dont les parents habitent Aux Gets et travaillent tous les deux,
- les familles monoparentales dont le parent travaille,
- les enfants, identifiés par les enseignants, devant reprendre un suivi pédagogique en présentiel.
- **Pour les autres élèves : l'école continuera à assurer le suivi à distance.**

**Il a été décidé d'ouvrir le restaurant scolaire le 12 mai prochain pour :**

- Les enfants qui remplissent les conditions d'accès à l'école et sont scolarisés mais dont les parents travaillent à l'extérieur de la commune ou ont des horaires ne permettant pas de récupérer les enfants pour le repas.

**Il a été décidé d'ouvrir les garderies périscolaires du matin et du soir pour :**

- Les enfants qui remplissent les conditions d'accès à l'école et sont scolarisés et dont les parents ont des horaires qui ne leur permettent pas de venir chercher les enfants ou de les déposer aux horaires de l'école.

**Il a été décidé d'ouvrir le centre de loisirs du mercredi pour :**

- Les enfants qui remplissent les conditions d'accès à l'école et sont scolarisés.

Une arrivée échelonnée des enfants est prévue dans chaque école (vous référer aux consignes des Directrices d'Ecole), la garderie assurera la continuité entre le temps scolaire et les temps périscolaires pour les enfants inscrits.

Les inscriptions se feront auprès des services concernés par mail car les parents ne devront pas entrer dans les locaux.

Les dispositions prises ce jour peuvent évoluer en fonction de la situation sanitaire, de la capacité de chacun à relever ce nouveau défi.

Les locaux seront désinfectés en respectant les recommandations éditées par les services de l'Etat.

Nous disposons des produits et du matériel préconisés. Le personnel s'engage à respecter les mesures sanitaires et de distanciation préconisées. Nous rédigerons un guide des bonnes pratiques du personnel que nous vous ferons suivre.

Nous attendons des Familles le même engagement.

Nous vous demandons donc :

- ***De prendre la température des enfants avant chaque arrivée à l'école ou à la garderie***
- ***De ne pas apporter d'objet de la maison***
- ***De garder à la maison les enfants présentant un des symptômes de covid19 (fièvre, toux, courbatures, perte de goût ou d'odorat) ou si une personne du foyer présente ces symptômes.***
- ***De prévenir l'école et les services sanitaires d'une suspicion de cas dans la famille.***

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire par mail adressé à [mairie@lesgets-mairie.fr](mailto:mairie@lesgets-mairie.fr) ou [enfance@lesgets-mairie.fr](mailto:enfance@lesgets-mairie.fr) ou [ecpblq@wanadoo.fr](mailto:ecpblq@wanadoo.fr) ou [ecole@ecolelibrelesgets.org](mailto:ecole@ecolelibrelesgets.org)

Nous vous prions de croire, Chers Parents, à l'assurance de nos sentiments dévoués

LE MAIRE DES GETS,

Henri ANTHONIOZ

